

La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Mai 2022

QUELQUES ECHOS DU 1er MAI EN AFRIQUE

En Tunisie Ce n'est pas sur des revendications salariales qu'a porté le discours du dirigeant de l'UGTT mais sur le rejet de la centrale syndicale à voir l'état d'exception perdurer et les libertés amputées. Il a dénoncé « *la centralisation des pouvoirs entre les mains de la seule personne et l'amendement des textes législatifs en s'appuyant sur des décisions unilatérales.* » Noureddine Taboubi a lancé un appel au président Kaïs Saïed « *pour l'ouverture immédiate d'un dialogue national avant qu'il ne soit trop tard.* » La population tunisienne n'a rien à attendre, mais tout à craindre des discussions entamées en février avec le FMI pour le déblocage d'une aide de plusieurs milliards de dollars, conditionnées à des réformes structurelles.

Au Maroc on n'avait pas vu ça depuis 20 ans : 5% d'augmentation des prix à la consommation. Le pouvoir devait lâcher quelques promesses. Un accord a été trouvé avec trois centrales syndicales (UMT, UGTM et CDT) sur une augmentation du salaire minimum de 4,1% sur 2 ans. Le salaire minimum (loin de s'appliquer dans le secteur informel est actuellement de 2828,71dh soit environ 268€. Autre promesse, une augmentation des allocations familiales à partir du quatrième enfant, non chiffrée. C'est cependant aujourd'hui que le plein de carburant d'un véhicule moyen (50l diesel) est monté à 800dh presque 1/3 du SMIG.

En Afrique du Sud c'est sous les huées et les sifflets

que Cyril Ramaphosa a dû quitter le stade où il s'apprêtait à s'adresser à la foule réunie par la Cosatu, la plus importante centrale syndicale. Les téléspectateurs ont vu en direct des mineurs s'accaparer le podium et le micro en scandant « Cyril doit partir. » Deux jours plus tard le président a reconnu « *la perte de confiance dans leurs syndicats, leur fédération, ainsi que dans les dirigeants politiques et les institutions publiques* » Il a déclaré « *comprendre leur frustration* », ce qui ne suffira pas à régler les questions brûlantes du chômage qui atteint 35% et la pauvreté avec près de la moitié de la population qui vit sous le seuil de pauvreté. Le secteur minier emploie 450.000 personnes souvent en mouvement revendicatif pour dénoncer leur exploitation au profit des grands groupes financiers et réclamer des augmentations de salaires. De son côté la SAFTU, deuxième fédération syndicale du pays qui compte près de 800 000 membres, a déclenché un mouvement contre la mise en place d'un salaire minimum dont elle réclame plus de 3 fois la somme proposée par le gouvernement : 1,60 centimes de dollar par heure, un salaire d'esclave estime-t-elle, alors le président Cyril Ramaphosa et ses soutiens affirment que cela devrait permettre de réduire les inégalités et de relancer l'économie en berne.

Au Burkina Faso.

A l'occasion de la Journée mondiale du travail, l'Unité d'Action Syndicale (UAS) a rassemblé plusieurs centaines de participants dans une marche en direction du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale. Une plateforme minimale des travailleurs a été

reçue par le Premier ministre Albert Ouédraogo. Les revendications du monde du travail portaient sur la sécurité des populations et de leurs biens, l'assainissement de la gestion des ressources nationales, le respect et l'élargissement des libertés démocratiques et syndicales et la promotion du travail décent, la mise en œuvre et le respect des engagements pris avec les organisations. Le premier ministre les a assurés

que leurs préoccupations seraient « *examinées avec la plus grande attention et résolues dans la limite de nos moyens.* » Au meeting qui s'est tenu ensuite à la Bourse du Travail les débats ont porté sur d'autres sujets préoccupants : l'inondation de la mine de Perkoa où les chances de retrouver les 8 mineurs vivants s'amenuisent et le prix du pain après l'annonce d'une augmentation par les patrons de la boulangerie.

Vous avez dit discrimination ?

A Orléans il y a des réfugiés ukrainiens et des réfugiés venus d'Ukraine. C'est pas pareil. Ces derniers, comme la dizaine de jeunes étudiant.es originaires du Congo... des victimes de guerre de 2ème classe qui ont reçu un titre de séjour d'un mois, le temps de trouver un avion pour retourner au pays ! Après avoir rencontré embûches et mauvais traitements sur leur chemin (refoulés de taxis ou de trains réservés en priorité « aux Blancs », voyage en wagon à bagages sans chauffage ni siège, un train qui fait marche arrière car trop de voyageurs africains, opposition musclée de garde-frontière polonais...). Mais à Orléans la municipalité et le Préfet du Loiret en ont rajouté à leur tour. Faute de protection temporaire il leur est impossible d'avoir accès aux repas à 1€, de s'inscrire à l'Université et de demander un logement étudiant, d'avoir un accompagnement social ; même l'opérateur téléphonique s'y met en refusant à ces réfugiés d'Ukraine la carte SIM qu'il offre aux réfugiés ukrainiens.

ECHOS D'AFRIQUE

BURKINA FASO

On attend toujours l'extradition de France de François Compaoré, frère du président déchu, soupçonné d'être impliqué dans l'assassinat le 13 décembre 1998 du journaliste Norbert Zongo. L'affaire, classée sans suite en 2006 par une justice burkinabè aux ordres, a été rouverte après le renversement en 2014 du frère-dictateur au pouvoir depuis 27 ans. Le Conseil d'Etat de la France a pourtant donné le 30 juillet 2021, un avis favorable à l'extradition du présumé coupable qui s'était réfugié ici pour échapper à la justice de son pays. La plus haute juridiction administrative française estime que le Burkina Faso a fourni suffisamment d'engagements sur le lieu, les conditions de détention et les mécanismes de contrôle du système judiciaire burkinabè pourront garantir qu'il ne soit pas torturé ou soumis à des traitements inhumains. François Compaoré qui ne veut décidément pas s'expliquer, a fait appel en urgence de la décision devant la Cour européenne des droits de l'homme. Ce que le frère de Norbert Zongo commente ainsi : « *D'appel en appel, François Compaoré utilise tous les recours, mais je sais qu'un jour il se retrouvera devant un juge burkinabè, comme n'importe quel citoyen, et qu'il devra rendre des comptes* ». Le communiqué du 2 mai 2022, des autorités burkinabés assure à la presse nationale et

internationale « *de toute sa disponibilité à jouer sa partition pour ce qui relève de ses compétences afin de faciliter l'aboutissement de ce dossier emblématique tout en restant attaché au principe de vérité.* Après le procès des assassins de Thomas Sankara et de ses compagnons, le peuple du Burkina Faso a hâte que la fin de l'impunité arrive.

NIGER

Le dernier rapport d'Ocha, Bureau de coordination des Affaires humanitaires de l'ONU souligne que la situation sécuritaire s'aggrave dans la région de Tillabéri, au sud-ouest du pays, à la frontière avec le Mali et le Burkina Faso. On a dénombré 135 incidents violents depuis le début de l'année contre 93 pour l'ensemble de l'année 2021. « *Cette année les attaques viennent en particulier du Burkina Faso. Ce sont des incursions au Niger, sur la rive droite du fleuve qui ont touché les villages de Gothèye, Todiri, Téra.* ». Leurs conséquences humanitaires sont graves. « *Des populations qui ont été menacées quittent leurs villages. Plus de 58 000 personnes auraient été déplacées de cette façon-là* », rajoute le représentant de l'ONU. Ocha estime que le plan de réponse humanitaire pour le Niger nécessitera, en 2022, une enveloppe de plus de 550 millions de dollars. À cette heure, seuls 10% de cette somme ont été fournis.

MAROC

Après avoir passé deux ans derrière les barreaux pour avoir participé au Hirka en 2016 et 2017, Rabie Al Ablaq journaliste et militant vient d'être condamné à 4 ans de prison ferme pour offense envers le roi et une amende de 20 000 dirhams (1900€).

Il avait posté deux vidéos sur les réseaux sociaux à l'automne dernier dans lesquelles il qualifiait de « milliardaires » Mohamed VI et le nouveau Premier ministre Aziz Akhannouch. En s'interrogeant sur l'origine de ces richesses il demande s'ils ont « volé le peuple ».

L'ONG Human Rights Watch estime que « *Pénaliser la critique pacifique des tenants du pouvoir constitue une violation manifeste du droit à la liberté d'expression* » et estime la condamnation scandaleuse.

"Crime de lèse-majesté" est une loi médiévale qui a disparu depuis des siècles dans les démocraties. Le Maroc et son peuple ont vraiment besoin de se départir d'un système qui entrave la société toute entière.

BENIN

Les protecteurs du site historique de Ouidah au Bénin sont inquiets. Alors que le dossier constitué en 2015 pour le classement du site au patrimoine mondial de l'Unesco végète dans un tiroir du ministère de la culture, le projet du président Patrice Talon de construction d'une marina avance à grand pas. L'industrie touristique et les fonds de pension internationaux qui l'accompagnent se frottent les mains tout comme l'entreprise française chargée de l'aménagement du littoral comprenant une digue immergée de quatre kilomètres. En 2025 le club Med ouvrira sur le site d'Avlékété (commune d'Ouidah) le plus grand hôtel de luxe de la côte d'Afrique de l'ouest de 330 chambres. « *Un équipement à l'architecture inspirée de la culture vaudou* » assure Henri Giscard d'Estaing son PDG. La commission des expropriations est à la manœuvre depuis 2019 et s'occupe des maisons des villageois « *construites illégalement sur le domaine maritime* ».

Le Président Talon, réélu l'an dernier, aurait pu s'appuyer sur le patrimoine historique et culturel pour valoriser la capitale du Vaudou, qui a tout pour être classée par l'Unesco. Les traces sont très visibles de la plus grande porte de l'Afrique, où un million d'êtres humains ont été embarqués pour traverser l'océan, direction les USA, les Antilles et l'Amérique du sud. De la forêt sacrée de Kpassé part la *Route des esclaves* vers la *Porte du non-retour*.

Elle passe par la place des enchères publiques où les armateurs achetaient « les marchandises humaines », plus loin c'est *l'Arbre de l'oubli* dont les hommes devaient faire neuf fois le tour (cinq fois pour les femmes), afin de perdre leurs repères géographiques et leur identité culturelle ; enfin *l'Arbre du retour*, permettant aux esprits de revenir au pays natal après la mort des esclaves en terre lointaine.

Un tel site nécessite respect et une sérénité peu compatibles avec que le karaoké et les rodéos de jet-ski. Souvenons-nous du tollé qu'avait suscité en 1996 l'installation d'un centre commercial à proximité du camp de concentration d'Auschwitz en Pologne. Le projet a finalement été abandonné. La décence voudrait qu'il en soit de même pour la marina !

SAHARA OCCIDENTAL

Rappels au droit international

En France, les députés Elsa Faucillon et Jean-Paul Lecoq ont interpellé le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et la ministre française de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, au sujet de deux conventions de recherche signées illégalement par l'IRD avec le Royaume du Maroc. La première convention de recherche, signée par le laboratoire IRD PALOC en mai 2018, concerne des fouilles archéologiques dans la région de Smara. La seconde convention a été signée en février 2020 par l'UMR 226 ISE-M, basée à Montpellier, et la Faculté des sciences de l'Université de Rabat et concerne des recherches sur une zone humide située dans la région de Dakhla. L'existence de ces conventions a été dévoilée par l'Observatoire Universitaire International OUIISO qui les a obtenues par la saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).

En Espagne, tout le Congrès a rejeté, à l'exception du Parti Socialiste ouvrier espagnol (PSOE) la position du gouvernement sur la question du Sahara occidental de quitter sa position de neutralité pour s'aligner sur celle du Maroc dans le processus de décolonisation.

En Allemagne, le 3 juin 2022, en réponse à une question du groupe parlementaire Die Linke au Bundestag, le gouvernement a confirmé sa position sur le statut juridique international du Sahara occidental en tant que "territoire non autonome au sens de l'article 73 de la Charte des Nations Unies, soumis à une réglementation différente du territoire du Royaume du Maroc et qu'il continue de soutenir les efforts des Nations Unies pour parvenir à une solution juste, pratique et durable au conflit qui soit acceptable pour toutes les parties. »

Au Parlement européen, en réponse à la saisine de 19 parlementaires européens sur la question du Sahara occidental, Joseph Borrell, chargé des affaires étrangères, a confirmé la position du Parlement de soutenir la légalité internationale et le processus onusien.

El Ayun 10 mai 2022 date anniversaire de la création du Front Polisario en 1973

« Circulez, y a rien à voir »

Avec l'expulsion à l'aéroport d'El Ayoun le 24 mai 2022 de trois militantes américaines de l'organisation "JustVisitWestern Sahara", ce sont depuis janvier 2014, 291 personnes originaires de 20 pays différents venues de 4 continents pour rencontrer les militant.es des droits de l'homme et du droit à l'autodétermination au Sahara occidental occupé, qui ont été expulsées, empêchées d'entrer, voire enlevées. Il faut ajouter à ce véritable « tableau de chasse aux observateurs » les 19 personnes expulsées du Maroc.

« Silence, on colonise ! »

Les médias français n'offrent pas la même publicité aux différents rapports d'Amnesty International. Celui du 27 mai intitulé « *Il faut enquêter sur les attaques cibles perpétrées contre de militantes sahraouies* » est passé inaperçu chez nous. Il concernait l'agression les 15 et 16 avril de cinq « *manifestantes pacifiques en faveur du droit à l'autodétermination, et après avoir exprimé leur soutien à Sultana Khaya, militante sahraouie de premier plan. Des agents des forces de sécurité en civil et des policiers marocains ont donné à ces femmes des coups de bâton, et les ont rouées de coups de poing et de pied. Une femme a perdu connaissance et sa main a nécessité une opération de chirurgie reconstructive. Deux de ces femmes ont dit avoir été agressées sexuellement.(...)* » **Solidarité pacifique.** *Sultana Khaya et sa famille se trouvent en résidence surveillée depuis novembre 2020. Les autorités marocaines leur ont fait subir depuis lors des violations graves des droits humains, notamment lorsque Sultana Khaya a été violée (...)*»

CAMEROUN

Révélation accablantes sur l'empire brassicole français Castel

L'organisation *ReAct Transnational* a publié le 1er mars 2022 un rapport qui documente comment le numéro un du vin français et numéro deux du marché brassicole en Afrique a bâti tout un empire des boissons au détriment d'un continent. En Février-mars, près de 2000 travailleurs saisonniers se sont mis en grève pour dénoncer des conditions de travail et de rémunération indécentes dans les plantations industrielles de canne à sucre de la Sosucam, appartenant au groupe français Castel.

« D'abord ils nous ont pris nos terres, sans nous demander. Les parcelles qu'il nous reste ne suffisent pas à nourrir nos familles et nos récoltes sont altérées par l'utilisation déraisonnée d'herbicides dans les plantations. Même l'élevage est désormais interdit par la SOSUCAM [filiale du groupe Castel au Cameroun]. Il ne nous reste souvent plus qu'à aller travailler dans les champs en tant qu'ouvrier agricole, pour gagner des salaires de misère » témoigne Michel, paysan camerounais.

Travailleurs mais aussi riverains déplorent l'impact de l'implantation de la multinationale française sur leurs conditions de vie comme l'indique Abdou, Président des Comités riverains de veille du Cameroun « La première fois, c'est arrivé dans les villages d'Afan Fom et d'Olembé. L'avion était passé dans un champ et a déversé ses produits chimiques. Toute une famille a consommé les produits de ce champ, et tous sont tombés malades. Je sais que sur le long terme, nous mourrons à petit feu. Il est certain que l'espérance de vie dans nos communautés a sensiblement diminué ».

Coup de chapeau au passage à ReAct,
<https://www.projet-react.org/fr/>

Campagne de l'ACAT

L'ONG chrétienne contre la torture et la peine de mort a lancé une campagne pour la libération des prisonniers politiques au mois de mai avec l'envoi de courriers d'interpellation pour la libération d'Awsum Mispa Fri et les autres prisonniers politiques du Cameroun.

<https://acatfrance.fr/appel-du-mois/je-soutiens-awsum-et-les-autres-prisonniers-politiques>.

Awsum Mispa Fri, Présidente des Femmes du MRC a été arrêtée le 21 novembre 2020, avec une vingtaine d'autres femmes pour avoir mené une marche de protestation demandant la levée du siège autour du domicile de Maurice Kamto, président du MRC. 2020. La militante a été condamnée ainsi que d'autres dirigeants de son parti à 7 ans de prison « complicité de révolution et rébellion ». Les marches pacifiques avaient été interdites par les autorités pour « menaces de troubles à l'ordre public », après celles du 22 septembre 2020 au cours de laquelle environ 500 personnes avaient été arrêtées. Elles contestaient la préparation des élections régionales de décembre.

Rappelons que le Tribunal militaire n'avait pas chômé en décembre 2021. Il avait condamné 80 cadres et militants du MRC à des peines allant de six mois à sept ans de prison ferme, pour « attroupement, insurrection » ou « rébellion » en vertu d'une loi antiterroriste liberticide de 2014. Leurs avocats réunis en collectif de défense se sont retirés des procédures judiciaires du fait de « l'impossible accès à une justice équitable et l'absence d'indépendance des juges ».

Plantations de Socfin/Bolloré : les profits explosent, la répression continue

Communiqué commun

De la Sierra Leone au Nigeria, en passant par le Cameroun, la Guinée et la Côte d'Ivoire, les communautés vivant à proximité des plantations industrielles d'huile de palme et de caoutchouc de Socfin/Bolloré se battent pour leurs droits et contre la répression.

Les 25 et 31 mai 2022, les groupes Bolloré et Socfin tiendront leurs assemblées annuelles en ligne, et y présenteront des profits en hausse. Les bénéfices de Socfin ont explosé en 2021 pour atteindre 80,4 millions d'euros, son chiffre le plus élevé depuis 2014, grâce à la hausse des prix de l'huile de palme et du caoutchouc. Ces profits importants devraient perdurer en 2022, la guerre en Ukraine ayant réduit l'approvisionnement en huile de tournesol et augmenté la demande mondiale et le prix de l'huile de palme. En 2021, le groupe Bolloré, qui détient près de 40 % de Socfin, a également enregistré un bénéfice vertigineux de 6 milliards d'euros.

Ces profits ont un coût, porté par les communautés vivant à proximité des plantations. En particulier, l'empressement de Socfin à faire certifier ses plantations comme "durables" entraîne de nombreux problèmes sur le terrain. Les communautés locales ont été stupéfaites d'apprendre que Socfin avait engagé une société de conseil internationale (SCS Global) pour auditer ses plantations africaines, alors que de nombreux conflits fonciers et des problèmes sociaux et environnementaux persistent sur le terrain.

En juillet dernier, les communautés locales du Cameroun ont tenu une conférence de presse pour protester contre la certification accordée par la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) à Safacam, filiale de Socfin. Comme l'indique Emmanuel Elong, dirigeant de l'organisation locale Synaparcam : *"Safacam ne respecte pas les différents critères sociaux et environnementaux de la RSPO"*. Au moins deux membres de la communauté ont fait état d'intimidations lors de l'audit. En Côte d'Ivoire, où Socfin possède ses plantations SOGB, les chefs de village et l'Association des Villages Déplacés ont également exprimé publiquement leur opposition à la certification de SOGB en raison de problèmes fonciers non résolus.

En mars 2022, l'organisation sierra-léonaise MALOA a publié une pétition s'opposant à la certification de la plantation SAC de Socfin. 1 475 membres de la communauté l'ont signée, déclarant que de nombreuses situations étaient *"en totale*

contradiction avec les critères de la RSPO et avaient été mal évaluées par les auditeurs". Les signataires révèlent maintenant qu'ils sont harcelés : *"Les propriétaires fonciers et les chefs qui s'élèvent contre les opérations douteuses de la société ou qui n'apportent pas leur soutien aux violations des droits de l'homme commises par la société sont arrêtés par la police ou révoqués en tant que chefs"*, explique un membre de MALOA.

Au début du mois de mai, la communauté de Marioba, à proximité de l'Okomu Oil Palm Company au Nigeria, a organisé une manifestation pacifique pour protester contre la percée d'une énorme tranchée le long de la route entre leur village et la plantation. Les villageois craignent que leurs enfants ne tombent dans celle-ci. La société affirme que la tranchée est nécessaire pour empêcher les gens de voler les noix de palme, à hauteur, selon elle, de 50 tonnes par mois. Pendant la manifestation, la police a tenté de disperser les manifestants. Une veuve de 64 ans, Iyabo Butu, a été touchée par une balle au genou. Elle a besoin de soins médicaux urgents et pourrait rencontrer des difficultés pour continuer de pêcher et cultiver. Le bénéfice net d'Okomu a triplé l'année dernière et a encore doublé au cours du premier trimestre de cette année. *"Si vous parlez, vous serez arrêté. Vous protestez pour faire entendre votre voix, vous serez abattu. Maintenant, notre avenir est en danger. Combien de temps allons-nous continuer à endurer et à accepter ces pratiques qui placent le profit au-dessus de la dignité humaine ?"* demande Sunday Ajele, un leader local. Socfin fournit également des services de gestion à d'autres plantations en proie à des conflits, comme à la Soguipah en Guinée. En décembre 2021, les travailleurs de cette entreprise se sont mis en grève pour protester contre les mauvaises conditions de travail et des salaires impayés. Leurs doléances n'ont toujours pas été résolues. Pour autant, Socfin vient d'annoncer qu'elle cessera de travailler auprès de la Soguipah d'ici la fin de l'année. Les entreprises comme Socfin tirent d'immenses profits des terres et du travail des communautés d'Afrique et d'Asie. L'implication continue de Bolloré dans Socfin, malgré les violations présumées des

droits de l'homme, les conflits fonciers non résolus et les pratiques de greenwashing, est inacceptable. " *Nous ne cesserons jamais de nous battre pour nos terres et nous continuerons à résister à la répression menée par Socfin et Bolloré pour nous faire taire*", déclare Emmanuel Elong.

Signataires : Action Solidarité Tiers Monde (Luxembourg) AFASPA (France) Creatives for Justice (Suisse) Environmental Rights Action - Friends of the Earth (Nigéria) Fian Belgium (Belgique) GRAIN International Green Scenery (Sierra Leone) HEKS Swiss Church Aid (Suisse) Justiciz (Liberia) Milieudéfense - Friends of the Earth (Pays-Bas) Oakland Institute (Etats-Unis) Public Eye (Suisse) ReAct Transnational (France)

Rettet den Regenwald - Rainforest Rescue (Allemagne) SOS Faim (Luxembourg) Synaparcam (Cameroun)

© Grain

HISTOIRE

Il y a 50 ans décédait Kwame Nkrumah

Celui qui fut le premier dirigeant du Ghana indépendant était aussi un penseur panafricaniste essentiel pour l'avenir de l'Afrique, ce pourquoi à l'instar de Thomas Sankara, il est présent dans la mémoire des africains et compte encore aujourd'hui pour l'émancipation du continent du néocolonialisme prédateur de ses richesses. Quand le Ghana accède à l'indépendance en 1957, le pays reste sous l'autorité de l'Angleterre au sein du Commonwealth. C'est en 1960 qu'il devient une république. Nkrumah passe du statut de Premier ministre à celui de Président de l'Etat indépendant, avec la volonté de créer un Ghana socialiste libéré du néocolonialisme, « *stade suprême de*

l'impérialisme », comme il disait. Il militait à la construction de l'unité africaine ainsi que d'autres activistes tels qu'Amicar Cabral, Mehdi Ben Barka et Ruben Um Nyobé tous trois assassinés par les dictatures portugaise et marocaine et l'armée française. A ces idéologues africains il convient d'ajouter le nom de Frantz Fanon.

« *Durant son mandat, il s'efforça de faire du Ghana le phare de la révolution en Afrique, de rompre avec l'héritage du colonialisme et la misère, d'entamer la construction d'une nouvelle société socialiste. Malgré les difficultés et les contradictions réelles de l'expérience ghanéenne – qui fut en partie sabotée par certains des siens – ses réalisations furent réelles* » comme le souligne le CETIM qui a consacré un recueil de textes de Kwame Nkruma.

Après avoir échappé à sept tentatives d'assassinat, le Président du Ghana a été chassé du pouvoir par un coup d'Etat à la solde de l'ancienne puissance coloniale en 1966.

Durant son exil à Conakry Kwame Nkruma a conservé une activité intellectuelle et politique importante. Il a écrit cinq ouvrages avant que la maladie l'emporte le 27 avril 1972.

CULTURE

« L'Empire du silence »,

le nouveau film de Thierry Michel, revient sur vingt-cinq ans de crimes impunis en RDC.

C'est une tragédie qui se déroule dans l'indifférence générale, une histoire qui bégaye et se répète.

L'Empire du silence commence en 1994, avec l'arrivée en masse, dans le pays, de génocidaires hutus qui se mêlent aux populations civiles rwandaises, déplacées de l'autre côté de la frontière.

Dès lors, une succession de massacres, qui peu à peu s'étendent à tout le pays, des massacres d'abord perpétrés par des puissances étrangères, Ouganda et Rwanda, puis par les rebelles et les militaires congolais. « Il fallait pointer, aujourd'hui, les responsabilités, pointer les criminels, explique le réalisateur Thierry Michel. Je n'ai pas compris comment ce pays a basculé de rendez-vous manqué en rendez-vous manqué pour tomber dans un abîme de violence. Ce cycle de massacres qui entache depuis 25 ans certaines régions du Congo de manière innommable. » Un film peut-il changer le cours de l'histoire ? A minima, il peut montrer, dénoncer, éveiller les consciences, voire alerter la communauté internationale, pour mettre, peut-être, fin au règne de l'impunité.

À l'image de l'appel de Denis Mukwege, célèbre médecin congolais et prix Nobel de la Paix 2018 : «

Ayons le courage de révéler les noms des auteurs des crimes contre l'humanité ! »

MADININ'ART – Critiques culturelles de Martinique

Recueil de textes de Nawal El Saadawinaït

introduit par Hafidha Chekir

Nawal El Saadawinaït Féministe, écrivaine et docteure, en 1931 à Kafr Tahla, un village du delta de la basse Égypte au nord du Caire. Elle est la deuxième d'une fratrie qui compte neuf enfants. Sa famille essaie de la marier à 10 ans mais elle résiste et s'oppose dès lors au rôle traditionnellement dévolu aux filles. Ses combats pour les droits humains, pour les femmes et les classes populaires marquent le mouvement féministe mondial.

Édité par le CETIM Rue Amat 6 1202 Genève Suisse

contact@cetim.ch Tél. +41 (0)22 731 59 63

"Objet Retrouvé" Galerie Art-Z 27 rue Keller Paris 11ème

l'exposition l'Objet Retrouvé

réunit du 9 juin au 30 juillet les créations récentes de Mounou Désiré Koffi, les œuvres d'Abou Sidibé et de Sahab Koanda.

Il est parfois tentant, face au travail d'artistes contemporains qui utilisent des objets "modestes", de parler de recyclage, de récupération, d'objets trouvés. Cependant, il serait plus juste ici de parler d'"upcycling", d'objets re-trouvés. Le poids de l'histoire vécue par chaque objet récupéré, dégradé, aussi humble soit-il révèle un sens nouveau et une énergie et une beauté particulières et irremplaçables.

Loin de l'habileté des artisans, on ne peut parler du travail de ces artistes en évoquant simplement une "synthèse" entre l'art africain ancien et l'art contemporain. Force est de constater que Mounou

Désiré Koffi, Abou Sidibé et Sahab Koanda ne se plient à aucune norme, et créent leur propre spiritualité, un univers singulier, une pensée qui leur est propre. C'est ce qui peut expliquer un nouveau sentiment de sacré, qui peut parfois rejoindre la force de l'art africain ancien, que les pâles copies échouent à restituer.

Olivier Sultan